

Forum intersexe européen  
Douarnenez  
29 et 30 juin 2015



Le forum intersexe européen est organisé par le Festival de cinéma de Douarnenez

# Présentation

*Il est capital que toutes les initiatives visant à modifier, corriger et mettre en place des politiques nationales de santé, scolaires, sociales à partir de la reconnaissance des Intersexes soient effectuées avec les Intersexes !*

*Ces politiques sont généralement portées par des ministères qui, selon les Etats, sont les suivants: les ministères de la Santé, des Affaires Sociales, de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, de la Justice, de la Jeunesse, des Droits des femmes et/ou de l'Égalité...*

**Ce Forum international s'inscrit dans les réflexions et luttes LGBTI, dans les politiques d'Égalité, dans le champ des Droits humains et dans les mobilisations féministes à travers le monde.**

Il s'adresse, en Bretagne et en France, à tous les acteurs politiques (élus, parlementaires, ministres), aux acteurs de la santé (comités d'éthique, psychologues et psychiatres, médecins et chirurgiens, endocrinologues, gynécologues, pédiatres, éducateurs, PMI, centres de la petite enfance...), de l'éducation (enseignant.e.s, psychologues scolaires, médecins scolaires, infirmières/infirmiers...), aux groupes de patients, aux parents d'enfants intersexes et aux associations de la société civile agissant sur les questions LGBTI, féministes, d'égalité des droits.

Après des années de plaidoyer, de lobbying, de manifestations, d'alertes, de mobilisations, de recherches et de publications effectués et portés par les personnes intersexes et leurs alliés partout dans le monde, plusieurs Etats et gouvernements commencent à prendre conscience de la nécessité de modifier leurs appareils législatifs et de reconnaître les dommages subis par les Intersexes. Conclusion du 3<sup>e</sup> forum international intersexe de l'ILGA.

Les comités d'éthique nationaux sont interrogés, les pratiques sont remises en question, l'ONU et le Conseil de l'Europe émettent des rapports inquiétants et produisent des recommandations pour la reconnaissance des droits des personnes intersexes.

- Rapport de l'ONU

- Carnet des droits de l'homme du Commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe sur la sécurité et les droits des enfants LGBTI, dont les enfants Intersexes

Si en Suisse, Allemagne, Luxembourg, Australie, Argentine, Canada, Grande-Bretagne ou en France les gouvernements et les parlementaires, différemment selon les pays, commencent à s'interroger sur les situations des personnes intersexes, sans pour autant stopper les anciennes pratiques, c'est, **Malte**, depuis le 1er avril 2015, dont la Constitution précise que « le catholicisme est la religion officielle », qui est devenu le premier pays d'Europe à se doter d'une loi (GIGESC: Gender Identity, Gender Expression and Sex Characteristics Act) qui vise à protéger les droits

des personnes trans, intersexes et fluides, en particulier le droit à l'autodétermination de son identité : *Toute personne citoyenne de Malte a droit à la reconnaissance de son identité de genre; au développement libre de sa personne selon son identité*

*de genre; à être traitée en accord avec son identité de genre et, en particulier, être identifiée de cette façon dans les documents établissant son identité; à l'intégrité corporelle et l'autonomie physique.*

**Concluant une résidence internationale de plusieurs jours réunissant des personnes intersexes du monde entier (22-29 juin 2015) à Douarnenez, ce Forum abordera les questions de droits, de santé, d'éducation, de culture, les expériences militantes, les luttes, les violences subies, ainsi que les transformations juridiques et éducatives, sociales et culturelles devant être mises en place dans chaque pays pour les Intersexes.**

**Le monde bouge.  
Peu et lentement,  
mais il bouge.**

# Programme\*

TOUTES LES INTERVENTIONS DU FORUM SERONT  
SUIVIES D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE ET LE PUBLIC.  
TOUTES LES INTERVENTIONS SERONT TRADUITES.

## Lundi 29 juin

**10 h** Accueil des participants

**11 h Vincent Guillot** : Présentation des enjeux nationaux et internationaux du Forum, présentation du programme des deux journées et des intervenants.

**Vincent Guillot** (France), sociologue paysanNE, est unE activiste trans' et intersexe, fondateur du mouvement intersexe sous l'angle des droits humains et féministes en Europe, attaché à lier les questions de classe, de race et de sexe. Il est également travailleur social et formateur sur les questions de genre et de sexualité et fut animateur de l'émission *Body Freaks, les corps déjantés* sur Radio Libertaire. Il a publié de nombreux articles sur les questions intersexes et notamment: *Intersexes : Ne pas avoir le droit de dire ce qu'on ne nous a pas dit que nous étions; Démédicaliser les corps, politiser les identités : convergences des luttes féministes et intersexes.* (avec Cynthia Kraus, Céline Perrin, Séverine Rey, Lucie Gosselin);

**11h15** : Ouverture du Forum par **Nils Muižnieks**, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Intervention de **Lauri Sivonen**, conseiller au Commissaire aux droits de l'homme : *A propos des enjeux européens pour les droits des personnes intersexes et des recommandations du Commissaire aux droits de l'homme.*

**M. Nils Muižnieks** (Lettonie), est Commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe. Docteur en sciences politiques, il travaille depuis plus de vingt ans dans le domaine des droits de l'homme. Il a notamment été président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, ministre du Gouvernement letton chargé de l'intégration sociale, de la lutte contre la discrimination, des droits des minorités et du développement de la société civile. Il est l'auteur de nombreuses publications consacrées aux questions de droits de l'homme, au racisme, à la discrimination et aux droits des minorités.

**Lauri Sivonen** (Finlande), est conseiller et coordinateur thématique auprès du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Ses domaines d'expertise comprennent l'égalité et la non-discrimination, à travers de nombreuses interventions sur la mise en œuvre des droits humains. Titulaire d'un diplôme universitaire en droit international, en histoire politique et en anthropologie sociale, il publie de nombreux articles et donne des conférences sur ces domaines.

\*sous réserve de modification

**Lundi 12h00** : Déjeuner

**14h00** : **Vincent Guillot** (France) : *Intersexes: de qui parle-t-on ?*

Minorités émergentes versus pathologies. Vers un changement de paradigme conceptuel et médico-légal: des tortures et thérapies correctives à un accompagnement à l'auto-détermination. Inventaire des pratiques médicales problématiques et leurs conséquences sur la santé et sur la vie, au niveau corporel, psychique, familial et social.

**14h30** : **Théo Benoist** (France) : *Une brève histoire du mouvement Intersexe*

Masterant en sociologie du Genre à Paris 8, passionné par l'histoire des hermaphrodites et des Intersexes, **Théo Benoist** est un militant Intersexe qui intervient régulièrement comme formateur sur les questions de genre et sexualité auprès de futurs travailleurs sociaux.

**15h15**: **Philippe Reigné** (France): *Les Intersexes dans le droit français et européen.*

Suivi du témoignage d'une personne concernée.

**Philippe Reigné**, agrégé des facultés de droit, est, depuis 1998, professeur titulaire au Conservatoire national des arts et métiers et, depuis 2012, membre du comité de direction de l'IEC (Institut Emilie du Châtelet). Ses champs de recherche couvrent l'étude des catégories juridiques fondamentales (personnes et biens, meubles et immeubles, personnes physiques et personnes morales, femmes et hommes) et notamment le statut juridique des animaux et les aspects juridiques du genre ; il a consacré plusieurs études à la situation juridique des personnes trans et intersexes et aux aspects juridiques de la lutte contre les discriminations à raison du sexe. Parmi ses publications : La notion juridique de sexe. Sexe, genre et état des personnes.

**16h15** : **Ginette Ntumbi Tukelebawu** (République Démocratique du Congo) : *Approche et défis de la prise en charge médico-sociale de l'intersexualité en Afrique Subsaharienne comparée à la réalité européenne.*

Suivi du témoignage d'une personne concernée.

A l'aune de la prise de parole des Intersexes, la médecine occidentale, obscurantiste par culture et dogme hérités, depuis peu se questionne sur ses pratiques et semble vouloir les faire évoluer. Pour autant, les assignations forcées des nourrissons intersexes restent la norme dominante en occident. Autant la médecine occidentale publie des études sur les enfants intersexes autant celle d'Afrique Subsaharienne reste silencieuse sur cette question. L'éclairage apporté ici permettra de faire le point sur les pratiques médicales sur les enfants intersexes dans ces différentes cultures.

Née en 1975, à Mawanga, Katanga, en RDC, doctorante, elle est médecin interne et travaille en endocrinologie à la faculté de Lubumbashi. Actuellement en immersion en clinique universitaire, elle se spécialise sur les pathologies du système endocrinien et sur l'intersexuation. Elle est écrivaine et auteure d'un ouvrage *Un Nouveau type d'homme* paru en 2012 à Lubumbashi. Son engagement dans la vie associative (DYNET-Dynamique étudiante) et son activisme féministe l'ont amené à être invitée et intervenir activement au forum mondial des femmes Francophones tenu à Kinshasa en mars 2014. Son domaine de recherche l'amène à travailler sur: Endocrinologie et Management médico-social de l'intersexualité. Ses travaux s'appuient sur ceux du Docteur Claire Bouvattier du Centre de Référence Médico-chirurgical des Maladies Rares du Développement et de la Différenciation Sexuels (DSD) à Paris, Service d'endocrinologie de l'enfant et service de médecine des adolescents, GHU Paris-Sud - Hôpital de Bicêtre.

**17h : Daniela Truffer** (Suisse) : *Lexemple Suisse, une approche éthique exemplaire, modèle à suivre ?*  
En 2012, la Commission nationale d'éthique en Suisse a recommandé une révision législative de la responsabilité pénale et civile et du délai de prescription des interventions justifiées par une indication psychosociale sur des enfants intersexes. Partant de là le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (CRC) a classé ces interventions comme des «pratiques nocives» en 2015. Dans les deux cas, il s'agit de premières mondiales. Celles-ci ne sont pas tombées du ciel: elles sont le résultat d'un long combat politique utilisant des stratégies des mouvements sociaux. Néanmoins, ces deux textes ne définissent pour l'instant que des recommandations qui n'ont pas encore été mises en oeuvre. En l'absence de lois, les mutilations génitales continuent en Suisse aussi.

**Daniela Truffer** est membre active des groupes d'entraide XY-Frauen en Allemagne et Intersex.ch en Suisse depuis 2000. En 2007, elle crée le weblog [Zwischengeschlecht.info](http://Zwischengeschlecht.info) et organise une première manifestation devant un tribunal à Cologne pour soutenir Christiane Völling dans son procès contre son ancien chirurgien. Daniela fut présidente de l'association Intersexuelle Menschen e.V. en Allemagne en 2008.

En 2010, elle co-fonde l'association internationale [Zwischengeschlecht.org](http://Zwischengeschlecht.org) qui vient d'organiser sa centième manifestation non-violente dans sept pays européens. L'association est présente lors de congrès médicaux ou devant des cliniques qui continuent à mutiler les organes génitaux intersexes, avec près de deux cents apparitions dans les médias. Ce faisant, [Zwischengeschlecht.org](http://Zwischengeschlecht.org) a réussi à sensibiliser la communauté médicale et le grand public aux violations des droits humains des intersexes et subséquemment à intervenir politiquement aux niveaux régional, national et international.

Daniela a témoigné sur les mutilations génitales intersexes devant la Commission nationale d'éthique en Suisse et le Conseil d'éthique allemand, et a participé dans des mécanismes des droits humains et des consultations de l'ONU et d'autres institutions des droits humains depuis 2009, parmi lesquelles: le CRC, CAT, OHCHR, CRPD, CEDAW, HRC, HRCttee, WHO, COE, et le Rapporteur Spécial sur la Torture.

**17h45 : Synthèse de la journée : Christèle Fraïssé** (France)

**Christèle Fraïssé** est maître de conférences en psychologie sociale à l'Université de Bretagne occidentale (UBO), Centre de Recherche en Psychologie, Cognition et Communication (CRPCC). Elle travaille sur les représentations du masculin et du féminin en lien avec les processus d'homophobie et d'hétérosexisme. Elle s'intéresse également à la fabrique des corps sexués par les individus eux-mêmes à partir des contraintes et des espaces de liberté produits par la société, et notamment les contraintes-injonctions à la bi-catégorisation de sexe.

**19h30 : Repas**

**21h00** : Projection du film *Intersexion*, de Grant LaHood (Nouvelle Zélande). En présence de **Mani Bruce Mitchell** (Nouvelle Zélande), protagoniste principale du film.

Au-delà de la honte et du secret qui définissent de nombreuses naissances intersexuées, le film est basé sur plusieurs entretiens de personnes intersexuées à travers le monde, donnant à comprendre comment il faut "se frayer un chemin à travers l'enfance, l'adolescence, les relations et l'âge adulte, quand ils ne correspondent pas au modèle binaire d'un monde exclusivement masculin et féminin".

# Mardi 30 juin

**9h30 : Erik Schneider** (Luxembourg) : *L'autodétermination des Intersexes face à la psychiatrie et la pathologisation.*

Psychiatisation anarchique !? Analyse critique de la psychiatisation des personnes intersexes dans la catégorie "dysphorie de genre" du DSM 5.

Psychiatre et psychothérapeute, **Erik Schneider** vit et travaille au Luxembourg. Il est cofondateur de l'association Intersex & Transgender Luxembourg (ITGL), dans le cadre de laquelle il développe des actions de formation et de sensibilisation à l'intention des professionnel.le.s du système éducatif et social, du domaine de la santé et à l'égard des responsables politiques. Il s'intéresse tout particulièrement à l'analyse critique des systèmes de catégorisation, notamment aux liens entre nosographies psychiatriques et discriminations, ainsi qu'aux interactions entre la médecine, l'éducation, le droit et l'éthique. Il est chercheur à l'Université du Luxembourg (unité de recherche IPSE – Identités, Politiques, Sociétés, Espaces) et membre de la Commission Nationale d'Éthique du Grand-Duché de Luxembourg. Sollicité au plan européen sur les questions trans' et intersexes, il est l'auteur d'un rapport pour le Conseil de l'Europe : *Les droits des enfants intersexes et trans' sont-ils respectés en Europe? Une perspective*, et a contribué au rapport alternatif des ONG luxembourgeoises pour le comité des droits de l'enfant de l'ONU sur la situation au Luxembourg des enfants trans' et des enfants intersexes (2012). Avec Christel Baltes-Löhr, il a en outre coordonné l'ouvrage *Normierte Kinder (Enfants normés)*, paru en 2014 aux éditions transkript.

**10h15: Mani Bruce Mitchell** (Nouvelle Zélande), **Hiker Chiu** (Taïwan), **Janik Bastien** (Québec)  
*Être Intersexe dans le monde, les situations en Océanie, Asie et Amérique du Nord.*

**Janik Bastien Charlebois** est professeure au département de sociologie, Université du Québec à Montréal (Doctorat en sociologie et Maîtrise en anthropologie), elle est également co-chercheuse au sein de l'équipe de recherche "Culture du témoignage", chercheuse associée à la Chaire de recherche sur l'homophobie, membre de l'Institut de recherche et d'études féministes de l'UQAM et mène un projet participatif sur l'émergence des paroles des personnes intersexes. Ses champs de spécialisation sont la diversité sexuelle, la démocratie culturelle ainsi que les mouvements sociaux. Elle estime la recherche *engagée* possible et s'y investit en tant qu'activiste Intersexe face aux politiques de chirurgie et d'hormonothérapie forcée, du secret ou des demi-vérités dont sont victimes les personnes intersexes.

Elle mène un travail de recherche participatif sur le processus d'émergence politique et culturelle des personnes intersexes, qui se mobilisent en réaction à la médicalisation qui leur a été imposée pendant leur enfance et leur adolescence. Elle est l'auteurE de nombreux articles et d'interventions lors de colloques scientifiques internationaux : *Femmes intersexes: Sujets extrêmes du féminisme; Pour une sensibilité intersexe; Les résistances médicales aux critiques d'activistes intersexes: quelques opérations sur le front de la crédibilité* (avec Vincent Guillot); *La normativité de genre et ses effets sur l'enfance et l'adolescence; L'effacement de l'intersexualité ou la banalité du mal; L'intersexualité: géographie de l'absent* (avec Vincent Guillot).

**Mani Bruce Mitchell**, née en 1953 est Intersexe militante. Activiste depuis 1996, sur les questions de l'éducation et de l'information des personnes intersexuées et sur la variance de genre. De conférences universitaires à l'organisation d'ateliers partout, elle a participé à plusieurs documentaires cinématographiques et édité un ouvrage photographique. Elle est membre de l'Association des conseillers de Nouvelle-Zélande, de l'Association mondiale des Professionnels de la santé pour les transgenres et de l'Association internationale de l'Analyse Transactionnelle. Directrice exécutive du Fonds Intersexuelles Aotearoa Nouvelle-Zélande, elle est enfin la protagoniste principale du film *Intersexion* présenté au Forum.

**Hiker Chiu** est doctorant en sexualité humaine à l'Université de Shute. Lors d'un défilé des droits des homosexuels à Taipei, Chiu a tenu une pancarte qui disait « free hugs avec l'intersexualité » peu avant un interview radiophonique durant lequel il a relaté son expérience longue et déchirante, souvent traversée d'impuissance, de solitude, de confusion, de tristesse et parfois de honte. Subissant la stigmatisation sociale brutale que subissent les personnes intersexuées à Taiwan, c'est en découvrant l'OII (organisation Internationale des Intersexes), brisant ainsi son isolement, qu'il a pu ouvrir un site Web en langue chinoise pour les personnes intersexuées.

**11h15 : Mauro Cabral** (Argentine) : La justice réparatrice.

**Mauro Cabral** est un activiste trans' et intersexe depuis 1995 et un théoricien social argentin vivant à Córdoba, co-directeur de GATE - Global Action for Trans' Egalité (groupe d'activistes né de la nécessité de faire du lobbying au niveau mondial, en particulier vers les institutions des Nations Unies et les organismes internationaux, nationaux et régionaux). Ses recherches se concentrent sur la théorie sociale en ouvrant les débats sur le changement de sexe et les problématiques liées à l'intersexuation. Il enseigne à l'université de Córdoba, est membre du Conseil de l'IGLHRC depuis 1999 et du comité international pour le *Center for Lesbian and Gay Studies (CLGS)*. Auteur et traducteur d'essais sur les Trans' et les Intersexes, il est sollicité internationalement en tant qu'expert afin de faire évoluer les constitutions nationales relatives aux droits humains des Intersexes, participer à des initiatives politiques à l'ONU. Il est l'un des experts ayant élaboré *Les Principes de Yogyakarta*.

**12h15: Déjeuner**

**14h00: Natasha Jimenez Mata** (Costa Rica) : *Intersexes en Amérique Latine; La place des Intersexes au sein de l'Ilga.*

**Natasha Jiménez Mata** est une activiste trans' / intersexes de Costa Rica qui intervient sur la scène de l'Amérique latine depuis 30 années de militantisme sur diverses causes allant du VIH / sida et les soins aux malades en phase terminale aux problématiques des droits humains des Trans' et Intersexes. Féministe, contributrice à des publications telles que *Interdictions* et *A qui sert la révolution si nous ne pouvons pas danser*, elle s'intéresse au processus de dialogue entre les mouvements sociaux et leur impact politique. Coordinatrice générale de l'organisation Mulabi, axée sur les droits des LGBTI, elle a été élue au conseil d'administration de l'ILGA lors de la Conférence mondiale de l'ILGA à Mexico en octobre 2014, pour assurer le secrétariat mondial des Intersexes.

ILGA est une fédération mondiale de 1100 organisations issues de 110 pays qui militent depuis 1978 pour les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées.

**14h50: Dan Christian Gattas** (Allemagne) : *Etude comparée de la situation des Intersexes dans 12 pays. Description des multiples niveaux de la stigmatisation des personnes intersexes.*

Titulaire d'un doctorat, universitaire, journaliste et coach, Dan Christian Ghattas est membre actif de la communauté inter et transsexuelle de Berlin depuis 2002. Il est en charge de la sensibilisation et du réseautage au sein de l'OII Allemagne. Une partie de son travail consiste à animer des ateliers et des formations pour les agences dans le domaine social, pour des ONG et pour les députés du Parlement Européen. Il a réalisé des études sur les conditions d'existence des personnes inter et transsexuelles, parmi lesquelles : *Pré-études globales - Sud et Est - sur les situations de vie des personnes intersexuelles. Il a coédité l'ouvrage Inter. Expériences de personnes intersexuelles dans un monde à deux sexes.* Son rapport présenté ici, considéré comme la première analyse comparative internationale des droits humains des personnes intersexués, a été réalisé avec l'aide de la Fondation Heinrich Böll, en Australie, Belgique, France, Allemagne, Nouvelle-Zélande, Serbie, Afrique du Sud, Taiwan, Turquie, Ukraine et Uruguay.

**15h45: Table ronde internationale et débat collectif avec les intervenant.e.s du Forum, les Intersexes de la résidence, les parlementaires, les élus et le public :**

*Et maintenant? Judicialisation ou dialogue ? Quelles mobilisations, quels droits et quelles lois ?*

**17h30: Clôture de la journée**

Interventions de **Gaëlle Abilly** (France), vice-présidente de la Région Bretagne en charge de l'égalité Femmes/Hommes et du Pôle égalité des droits et innovation sociale (PEGAL), Adjointe au Maire de Brest en charge de la Culture et membre du Haut Conseil pour l'Egalité; de **Maryvonne Blondin** (France), Sénatrice du Finistère, membre du Conseil de l'Europe, élue au Conseil Général de Quimper.

**18h00: Synthèse du forum: Janik Bastien Charlebois** (Québec)

## Informations pratiques

Forum intersexe européen – Douarnenez 2015 est ouvert à toutes et à tous du 29 au 30 juin, entrée libre dans la limite des places disponibles.

Toutes les interventions sont traduites en français.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec  
Solenn Caroff ([scaroff@festival-douarnenez.com](mailto:scaroff@festival-douarnenez.com) / 06 45 18 55 41)  
Eric Premel ([eric.premel@wanadoo.fr](mailto:eric.premel@wanadoo.fr) / 06 15 79 93 08)

Le Forum se déroule dans la salle de l'Hôtel de France à Douarnenez.

Possibilité de déjeuner le lundi 29 et le mardi 30 à l'Hôtel de France, réservation obligatoire auprès de Solenn Caroff.

Festival de cinéma de Douarnenez, [festival-douarnenez.com](http://festival-douarnenez.com)  
13, rue Michel Le Nobletz - BP206 - 29172 Douarnenez cedex